

## Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 11 février 2021

**Excusée** : Virginie Fiche

### Compte rendu du conseil municipal du 21 janvier

Adopté à l'unanimité

### Présentation et adoption du Compte Administratif

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Année	DEPENSES			RECETTES		
	Montant	Évolution		Montant	Évolution	
2019	887 302.02			1 127 589.51		
2020	849 521.79	- 37 780.23	- 4.26 %	1 129 379.59	+ 1 790.08	+0.16 %

Il fait apparaître un total de dépense de 849 521.79 € et un total de recette de 1 298 403.48 € (excédent reporté 169 023.89 € inclus) dégageant un excédent brut de 448 881.69 €.

Cet excédent est utilisé pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement qui ressort à 267 152.53 €.

Il en résulte un excédent disponible de 181 729.16 € qui sera affecté en recette au budget de fonctionnement 2021.

#### Dépenses

Chapitre	CA 2019	CA 2020
011 Charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances...)	222 954.16	205 406.27
012 Charges de personnel (salaires et charges sociales)	443 642.54	462 253.54
65 Autres charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)	129 228.98	124 630.64
66 Charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie...)	53 804.58	49 189.34
042 Opération d'ordre (dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées)	37 671.76	8 042.00
<b>TOTAL</b>	<b>887 302.02</b>	<b>849 521.79</b>

## Recettes

Chapitre	CA 2019	CA 2020
70 Produits des services	62 961.91	49 992.45
73 Impôts et taxes (TH, TFB, TFNB) + Dotation CABA	689 620.16	689 071.36
74 Dotations et participations de l'Etat	241 677.28	242 792.79
75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles et divers)	54 280.69	51 243.95
76 Produits financiers	27.27	24.24
77 Produits exceptionnels (produit de cessions...)	13 675.43	33 094.42
013 Atténuations de charge (Remboursement rémunération du personnel)	48 444.77	63 160.38
042 Opérations d'ordre (travaux en régie, valeur comptable des immobilisations cédées)	16 902.00	
<i>Total recettes réelles de fonctionnement</i>	<i>1 127 589.51</i>	<i>1 129 379.59</i>
002 Excédent reporté	136 321.49	169 023.89
<b>TOTAL</b>	<b>1 263 911.00</b>	<b>1 298 403.48</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Année	DEPENSES		RECETTES	
	BP	Réalisé	BP	Réalisé
2015	773 426	462 282	925 707	457 638
2016	436 178	395 650	593 103	348 081
2017	526 712	385 340	731 206	413 706
2018	660 448	570 437	836 577	549 382
2019	524 680	449 306	724 004	452 642
2020	863 074	377 070	1 056 922	445 233

En investissement, le montant des dépenses réelles s'élève à 377 070 €, les restes à réaliser de 468 622 € correspondent principalement aux travaux de mise aux normes d'accessibilité des vestiaires du terrain de Sports, du matériel divers, la porte d'entrée de la poste, l'éclairage public et surtout les travaux de construction du préau et les travaux connexes liés à l'aménagement de la RN122, non encore effectués au 31 décembre 2020. Les recettes sont de 445 233 € avec un reste à réaliser de 327 154 € correspondant au solde des subventions Etat, Département, restant à encaisser pour les travaux cités précédemment.

L'année 2020 génère un excédent d'investissement de 68 163.56 €.

## Dépenses

Chapitre	CA 2019	CA 2020
20 Immobilisations corporelles		9 601.95
21-23 Immobilisations incorporelles (travaux et équipement)	207 387.08	138 657.85
16 Remboursement emprunts	225 017.19	228 810.26
040 Dépenses d'ordre	16 902.00	
	<b>449 306.27</b>	<b>377 070.06</b>
001 Déficit d'investissement reporté	197 184.04	193 848.09
<b>TOTAL</b>	<b>646 490.31</b>	<b>570 918.15</b>

*Le compte administratif est adopté à l'unanimité.*

## **Questions diverses**

### ➤ **FTTH**

Le déploiement du réseau FTTH en conduite est pratiquement terminé et 35 % des sansacois ont d'ores et déjà la possibilité de se connecter à la fibre.

Pour le déploiement en aérien, Enedis, après avoir réalisé des études de charge sur l'ensemble des poteaux ciment de la commune, refuse à Orange l'utilisation de certains d'entre eux. La société Sogetrel, filiale d'Orange, va donc devoir planter un certain nombre de nouveaux poteaux en parallèle de ceux existants.

Ceux-ci devraient être plantés rapidement, ce qui permettra en suivant de déployer les câbles contenant la fibre.

### ➤ **Le point sur les subventions**

Demandes de subventions réalisées à ce jour :

Pour l'école maternelle,

- ✓ DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 30 %
- ✓ DSIL Relance (Dotation de soutien à l'investissement local) 30 %
- ✓ FCS (Fond Cantal Solidaire) 20 %

(Le taux maximum des subventions ne pouvant excéder 80 % des dépenses HT)

Pour le projet de l'aire de jeu :

- ✓ Bonus relance du Fond Cantal solidaire (FCS)

Pour la fermeture de la cour de l'école :

- ✓ Subvention du Conseil régional
- ✓ Reste Subvention à demander en Préfecture à la suite de l'appel à projet F.I.P.D.R qui paraîtra courant avril

*Délibération votée à l'unanimité*

### ➤ **L'enfouissement des réseaux au Pas du Rieu**

Les travaux d'enfouissement des réseaux au Pas du Rieu sont en voie d'achèvement.

Ils avaient fait l'objet d'une délibération de notre part en date du 08 octobre 2019, pour un montant maximal de fonds de concours de 6 538,28 €.

Cependant, le montant de l'opération réalisée sera supérieur au devis initial à la suite de travaux supplémentaires sur la voie Romaine avant l'intervention de l'Entreprise Colas. Le nouveau montant du fonds de concours à verser est de 6 588,04 €

Proposition de prendre une délibération qui donne notre accord sur le nouveau versement du fonds de concours à la charge de la commune, 50% du montant HT de

l'opération réalisée, soit 6 588,04 € au lieu de 6 538,28 €. Nous avons déjà versé un acompte de 3 269,14€. Il nous reste donc à payer 3 318,90 €

*Délibération votée à l'unanimité*

➤ **Réhabilitation de la cité Bastide**

Dans le cadre de la Réhabilitation du lotissement Frédéric Bastide, la commune est sollicitée par Polygone pour se porter garant de l'emprunt à hauteur de 100% du montant global qui est de 1 853 265,00 €

*Délibération votée à l'unanimité*

- **Avenant à la construction** concernant la mise en accessibilité des vestiaires du foot qui a coûté environ 5 000 € supplémentaires.

*Délibération votée à l'unanimité*

➤ **Appel d'offres**

La commission d'appels d'offres s'est réunie récemment pour décider des entreprises qui vont intervenir pour réaliser les travaux connexes, Voirie et Espaces verts ainsi que des entreprises qui vont réaliser le préau.

*Délibérations votées à l'unanimité*